



## GRAND PRIX DE SERRE CHEVALIER Dimanche 4 février 2007

1 – Le Club de Ski de Serre Chevalier organise le dimanche 4 février 2007 une compétition intitulée **Grand Prix de Serre Chevalier**, inscrite au calendrier national, comptant pour le Championnat Régional du Fondeur et ouverte également aux populaires.

2 – L'épreuve se déroulera au Monêtier-les-Bains (nord des Hautes-Alpes), sur un parcours technique, varié, en style classique avec départ en ligne.

### 3 – Catégories :

- Cadets, jeunes, juniors, seniors, vétérans Hommes
- Cadettes, jeunes, juniors, seniors, vétérans Dames

Tous les participants doivent être titulaires d'une licence FFS pour l'année en cours ou acquitter un ticket course (9 €) et présenter un certificat médical en cours de validité lors du retrait du dossard.

4 – Le premier départ aura lieu à 9 heures 30.

### 5 – Distances

Cadettes : 7,5 km

Jeunes, juniors Dames : 15 km

Seniors Dames : 30 km

Cadets : 10 km

Jeunes, juniors Hommes : 20 km

Seniors Hommes : 30 km

### 6 – Inscriptions

Les inscriptions seront reçues jusqu'au vendredi 2 février à 18 heures pour les clubs, le samedi 3 février à 12 heures pour les individuels aux adresses suivantes :

c/o Yves Masset, Le Casset - 05220 Monêtier-les-Bains

Par fax : 04 92 24 48 95

Par mel : c.s.s.c@wanadoo.fr

### 7 – Dossards

Ils seront distribués le dimanche 4 février à partir de 8 heures 15 sur les lieux de la course (au hameau du Casset – fléchage prévu) au Monêtier-les-Bains jusqu'à 8 heures 45. Tout coureur qui perd son dossard engage sa responsabilité ou celle de son club pour le remplacement de la série dépareillée.

8 – Du fait de son engagement, le coureur accepte le présent règlement. Le comité de course décline toute responsabilité en cas d'accident d'un coureur ou du fait de celui-ci.

### 9 – Résultats

La lecture des résultats et la remise des prix se dérouleront sur place environ une heure après l'arrivée du dernier concurrent.

10 – Les réclamations seront acceptées durant les 15 minutes suivant la proclamation des résultats et devront être accompagnées de la somme de 30 euros.

11 – En cas de modification du règlement de course, tous les clubs et concurrents individuels seront prévenus individuellement. **Les distances, le style ainsi que le lieu de départ pourront être modifiés en fonction des conditions d'enneigement.** Merci de prendre les informations de dernière minute sur le répondeur du club à partir du vendredi 2 février au 04 92 24 48 95.

**Bonne course à tous !**